



Ligue du Grand Est de Tennis de Table

Maison Régionale des Sports, 13 rue Jean Moulin – CS 70001 – 54510 TOMBLAINE
téléphone : 03.83.18.87.87 - adresse mél : contact@lgett.fr - site internet : www.lgett.fr

CHAMPIONNATS DU GRAND EST CORPORATIFS **2 mars 2025 – FAULQUEMONT**

Organisation : Faulquemont ESC

Lieu : Gymnase et salle spécifique Verlaine – rue Verlaine – 57380 FAULQUEMONT

Horaires : pointage à 13h00 – début des épreuves à 14h00

Juge arbitre : Michel LAFONTAINE - ☎ : 06 42 46 45 17 - ✉ : michel_lafontaine@orange.fr

Balles : plastique de couleur blanche

Les titres de champions et championnes sport dans l'entreprise du Grand Est seront attribués dans les catégories suivantes :

Catégories au 1^{er} janvier de la saison en cours :

DAMES :

- simples dames (SD)
- simples vétérans (SVD)

MESSIEURS

- simples messieurs (SM)
- simples vétérans 1^{ère} catégorie (âgés de 40 à 59) (SVM1)
- simples vétérans 2^{ème} catégorie (âgés de + de 60) (SVM2)

- Doubles toutes catégories

- Conditions de participation : sont autorisés à participer, les licenciés « compétition » ou « dirigeant » dans l'un des départements de la région Grand Est, et ayant obtenu la qualification corporative pour la saison en cours (attestation d'emploi déposée à la LGETT).

- La participation régionale est obligatoire pour la qualification nationale. Le nombre de joueurs qualifiés dans chaque tableau pour l'échelon national est précisé par la Commission sportive fédérale. Les championnats de France Corporatifs auront lieu les 24 et 25 mai 2025 à St Pierre La Cour (53).

- En fonction du nombre d'inscrits par tableau, le Juge-arbitre et la Commission sportive régionale mettront en place la formule de compétition la plus avantageuse pour tous, et éventuellement le regroupement de tableaux.

- Un tableau de double, toutes catégories confondues, sera disputé. Les paires pourront être constituées sur place : inscriptions avant 14h.

- Les droits d'engagement seront de 8.00€ pour les simples et de 10.00€ pour les doubles.

- Le bulletin d'engagement ci-après est à retourner pour **le 26 février 2025** à la Ligue du Grand Est.

- **Pour les clubs ayant adhéré au service de dématérialisation, les inscriptions peuvent se faire via l'espace « MON CLUB FFTT » - <https://monclub.fftt.com/login> (Sportif → Engagement → Inscription Championnats Grand Est Corps).**



Ligue du Grand Est de Tennis de Table

Maison Régionale des Sports, 13 rue Jean Moulin – CS 70001 – 54510 TOMBLAINE
téléphone : 03.83.18.87.87 - adresse mél : contact@lgett.fr - site internet : www.lgett.fr

BULLETIN D'ENGAGEMENT **CHAMPIONNATS DU GRAND EST CORPORATIFS**

Club _____ N° _____

Nom _____ Téléphone _____

N° licence	Nom - Prénom	Points	Inscription dans le(s) tableau(x) :				
			SM	SVM 1	SVM 2	SD	SVD

Nombre de joueurs : _____ X 8.00 € = _____ € (virement ou chèque à l'ordre de la LGETT)

TOTAL = _____ €

Les inscriptions des doubles (10.00 € pour la paire) se feront **sur place, avant 14h**. La facturation de ceux-ci sera faite sur les comptes des clubs à posteriori.

Bulletin et attestation d'emploi à retourner pour le **26 février 2025**
À LGETT – 13 rue Jean Moulin – CS 70001 – 54510 TOMBLAINE
Email : contact@lgett.fr